

L'ex-président à vie d'Haïti, Jean-Claude Duvalier (1971-1986) ne se présentera pas, jeudi, à la Cour d'appel de Port-au-Prince comme prévu pour une séance d'audition, a appris Haiti Press Network auprès de ses avocats.

« Jean-Claude Duvalier ne se présentera pas au tribunal demain (jeudi) », ont déclaré mercredi à l'unisson ses trois avocats Reynold Gorges, Alix Jeanty et Fritzo Canton.

Ils ont fait cette déclaration lors d'une conférence de presse dans un restaurant au centre ville de Port-au-Prince.

« Nous avons exercé un pourvoi en cassation le 8 février dernier contre l'arrêt de la Cour d'appel. Nous attendons la décision de la Cour de cassation qui, nous l'espérons, blanchira une nouvelle fois le [président] Jean-Claude Duvalier », a indiqué Me Fritzo Canton.

Pour justifier leur démarche, les juristes ont pointé du doigt le caractère « illégal » de l'arrêt pris par la Cour d'appel pour auditionner l'ex-président Duvalier qui, antérieurement, a été blanchi

par une ordonnance du cabinet d'instruction.

« La Cour d'appel fait de la politique et non de la justice. Ses actes sont illégaux, non conformes à la loi », a dit Me Reynold Gorges, qui menace de poursuivre en justice tous ceux qui continueront de dénoncer l'ancien dictateur.

De l'avis de ces trois avocats, prenant pour boussole les instruments internationaux, la Cour d'appel n'a pas de compétence pour traiter le dossier, et doit se dessaisir de l'affaire.

« Pour la première fois dans l'histoire, nous avons soulevé une exception d'incompétence de la Cour. Le devoir pour elle de surseoir dans cette affaire est obligatoire afin que la Cour de cassation puisse statuer », précise Me Canton.

Accusé crimes contre l'humanité et de détournement de fonds, de vols de biens publics et de corruption, Jean Claude Duvalier, qui devait être auditionné à la Cour d'appel le 7 février, avait sollicité par écrit un report de la séance juridique pour le jeudi 21 février.

Écrit par SFD/HPN

Mercredi, 20 Février 2013 15:19

Sylvestre Fils Dorcilus

sylvestref.d@hpnhaiti.com

Twitter : @sfdorcilus / @hpnhaiti